

Skill

COLLÈGE AURÉLIE LAMBOURDE

Support

s



Overco



CHALLENGE

des 3èmes



k

Motivation

s

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Objectifs visés :

- Favoriser la cohésion des groupes classes et la prise d'initiatives collectives impactant positivement le cadre de vie scolaire
- Valoriser les efforts des élèves au sein de la classe ou de l'établissement.

Public visé :

classes de 3ème

Période de mise en oeuvre:

18 janvier au 18 juin 2021

Déroulement :

- Durant 5 mois, les classes de 3èmes seront évaluées selon les critères cités dans le tableau en annexe.
- Chaque classe arrivant 1er au classement intermédiaire mensuel se verra attribuer le statut de « 3ème VIP » jusqu'au prochain classement intermédiaire.
- La classe qui aura cumulé le plus de points au bout des 5 mois remportera le challenge et sera récompensée en fin d'année scolaire.
- Les détails des points obtenus seront affichés tous les 15 jours.
- Le statut de VIP donne droit à :
 - Un affichage de la photo de la classe ;
 - Un cordon de badge distinctif des autres classes ;
 - Un accès prioritaire lors des sorties du collège (9h40 / 10h35/ 13h55/15h) ;
 - Un accès prioritaire en salle de permanence et un choix de leur place ;
 - Un accès prioritaire au CDI ;
 - Un accès en salle informatique durant les heures de permanence de la classe (sous réserve de disponibilité de la salle et d'un adulte pour l'encadrement) ;
 - Un accès prioritaire au camion de vente de collation ;
 - Un accès prioritaire au réfectoire de la demi-pension.
- Le statut de VIP se perd si :
 - La classe n'est plus en tête du classement mensuel suivant ;
 - Un incident grave survient eu sein de la classe ou impliquant un élève de la classe ;
 - Un cordon « VIP » est perdu ou détérioré par un des élèves de la classe concernée.

Attribution des points :

- Les points sont attribués en fonction des critères figurant en annexe et comptabilisé par la vie scolaire ;
- Certains personnels attribueront des points mensuellement ou pour des actions ponctuelles ;
- Tout adulte exerçant au sein de l'établissement (enseignant, AED, ASPED, AESH, Agent, personnel administratif, personnel social ou de santé, Psy EN, ...) peut attribuer des points à une classe si il le souhaite ;
- Les points attribués peuvent être positifs (action ou attitude positive d'un élève, un groupe d'élèves, une classe entière) ou négatifs (action ou attitude négative d'un élève, un groupe d'élèves, une classe entière).

CHALLENGE

Motivation

Modalités d'attribution des points

Action	Points acquis	Evaluateur
Réalisation d'un projet à l'initiative de la classe et ayant un impact sur l'ensemble du collège	+500 points	Principal / Principal adjoint / CPE
Réalisation d'un projet à l'initiative de la classe et ayant un impact sur la classe	+250 points	CPE / Professeur principal
Réalisation par la classe d'un projet à l'initiative d'un adulte et ayant un impact sur l'ensemble du collège	+200 points	Adulte à l'initiative du projet
Réalisation par la classe d'un projet à l'initiative d'un adulte et ayant un impact sur la classe	+100 points	Adulte à l'initiative du projet
Attitude positive globale de la classe durant un mois en dehors des heures de cours	+50 points	Assistants d'éducation
Attitude positive globale de la classe durant un mois au CDI	+20 points	Documentaliste
Attitude positive globale de la classe durant un mois durant les heures de cours	+10 points	Chaque enseignant de la classe
Action positive d'un élève de la classe	+5 points	Tout adulte du collège
Retard d'un élève	- 1 point	Vie scolaire
Absence non justifiée d'un élève	- 2 points / cours manqué	Vie scolaire
Punition d'un élève (retenue, devoir supplémentaire, avertissement)	- 10 points	CPE
Attitude négative globale de la classe durant un mois durant les heures de cours	-10 points	Chaque enseignant de la classe
Attitude négative globale de la classe durant un mois au CDI	-20 points	Documentaliste
Exclusion de cours d'un élève	- 20 points	CPE
Sanction d'un élève (1 à 3 jours)	-50 points	CPE
Attitude négative globale de la classe durant un mois en dehors des heures de cours	- 50 points	Assistants d'éducation
Incident grave (5 à 8 jours)	- 100 points	CPE
Conseil de discipline	- 200 points	CPE



COLLÈGE AURÉLIE LAMBOURDE

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021